



SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement).

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite. Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le téléservice bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse **quand j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Je consens à l'étude automatique de mon droit à bourse

Étape 1 : je vais sur le site EduConnect

1. Je vais sur le site internet :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

2. J'écris :

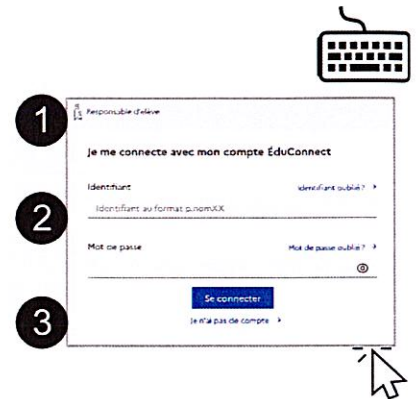
- Mon identifiant
- Mon mot de passe Quand je vais sur ce site, j'utilise **toujours** le même identifiant et le même mot de passe

3. Je clique sur « **Se connecter** »

4. J'arrive sur la page d'accueil

- Je clique sur Mes services > Inscription
- Je lis le message d'information de l'établissement
- Je clique sur « **J'inscris mon enfant dans cet établissement** »

5. Je complète les trois premières étapes de l'inscription en ligne



Étape 2 : j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

1. J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse.

2. J'écris :

- Mon deuxième prénom et troisième prénom si j'en ai sur ma carte d'identité
- Ma date et mon pays de naissance
- Et si je suis né en France, mon département et ma commune de naissance

3. Si je vis en concubinage :

je coche la case « **Je vis en concubinage** »

Je complète les informations pour mon concubin

4. Je coche la case « **Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes.** » et je clique sur « **étape suivante** »

5. Je relis toutes les informations.

- Je vérifie qu'elles sont justes
- Je clique sur « **valider** »

1 Étude automatique du droit à bourse

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pourrions étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de compléter sur la page suivante: votre état civil (prénoms, date et lieu de naissance) et celui de votre concubine) si vous êtes dans cette situation. Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales nécessaires.

En acceptant cette étude automatique, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Pour en savoir plus sur l'étude automatique de droit à bourse (page education.gouv.fr)

Étape précédente Oui, j'accepte Non, je refuse

2 Étude automatique du droit à bourse

(1) Réponse obligatoire
(2) Modification non autorisée

2 Votre identité

(Vous êtes **Civilité Prénom Nom de famille** (Nom d'usage si présent), responsable de l'élève **Prénom Nom** (lien avec l'élève).

2 Prénom 2

À remplir s'il est différent du prénom 1

2 Prénom 3

À remplir s'il est différent du prénom 2

2 Date de naissance (1)

Jour Mois Année

3 Pays de naissance (1)

Sélectionner un pays

3 Département de naissance (1)

Sélectionner un département

4 Commune de naissance (1)

Sélectionner une commune

4 Situation de famille (1)

Je vis en concubinage Je ne vis pas en concubinage

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple, sans le même toit sans être marié ou passé (dans ce cas, vous payez vos impôts séparément).

Vous obtiendrez une réponse au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes.

Étape précédente Étape suivante

5 En résumé...

Vous venez d'approuver la confirmation de l'inscription de votre enfant en 1^{er}2^{es} sc. & techno, santé & social usifs, unités localisées pour l'inclusion scolaire au LYCEE [nom de l'établissement].

5 Vos souhaits d'enseignement

Au lycée, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation 1^{er}2^{es} sc. & techno, santé & social usifs, unités localisées pour l'inclusion scolaire

Enseignement(s) optionnel(s):

Cinéma-Audiovisuel
Danse
Latin

La langue vivante Espagnol suivie actuellement n'est pas proposée par l'établissement d'accueil de votre enfant. Merci de prendre contact avec le secrétariat au 06 00 00 00 00.

5 Étude automatique de votre droit à bourse

Vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE VALIDER

Je fais ma demande en ligne dans EduConnect

Étape 1 : je vais sur le site EduConnect

1. Je vais sur le site internet :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

2. J'écris :

- a. Mon identifiant
- b. Mon mot de passe

Quand je vais sur ce site j'utilise **toujours** le même identifiant et le même mot de passe

3. Je clique sur « **Se connecter** »

4. J'arrive sur la page d'accueil

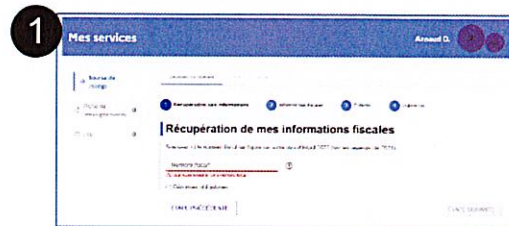
- a. Je clique sur « **Demande de bourse** »
- b. Je vérifie que les informations sont justes. Je peux modifier s'il y a des erreurs

5. Je clique sur « **je fais ma demande en ligne** »

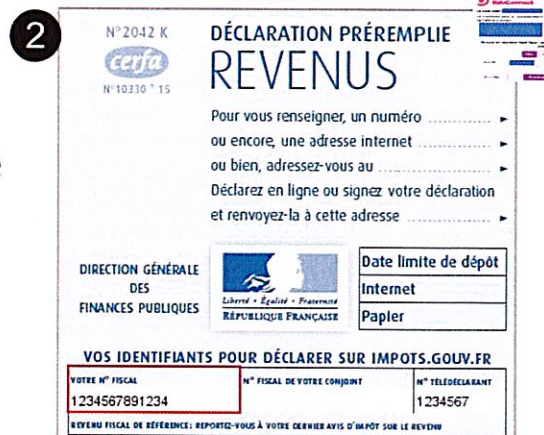


Étape 2 : je donne les informations demandées

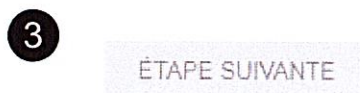
1. Je donne mon numéro fiscal.



2. Pour trouver mon numéro fiscal, je regarde sur ma déclaration d'impôts sur le revenu. Mon numéro fiscal a 13 chiffres.



3. Je clique sur « **étape suivante** »

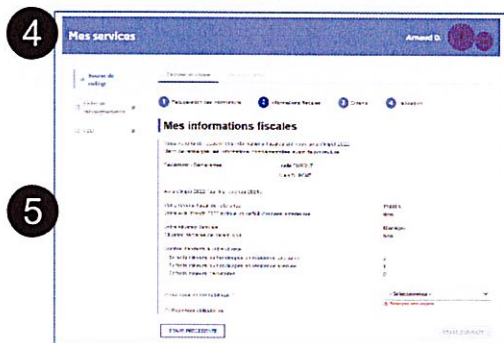


4. Je relis les informations

a. Ces informations sont transmises par les impôts.

b. Ce site est sécurisé.

Cela veut dire que personne d'autre que moi ne peut voir ces informations.



5. Si je vis en concubinage : je sélectionne « **oui** ».

Je dois donner le numéro fiscal de mon concubin, qui est sur sa déclaration d'impôt.

6. Je clique sur « **étape suivante** »



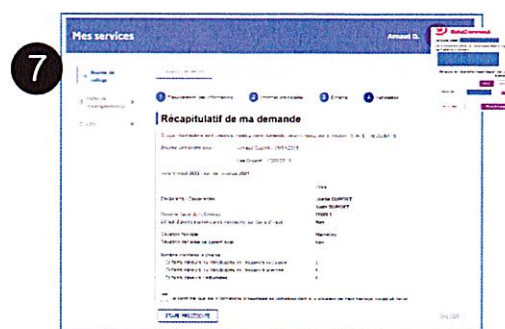
7. Je relis toutes les informations.

a. Je vérifie qu'elles sont justes.

b. Je coche la case « **je confirme que les informations présentées ici correspondent à la situation de mon ménage social et fiscal** ».

c. Je clique sur « **valider** ».

d. Si je ne suis pas d'accord, je clique sur « **annuler** »



Étape 3 : je vois si j'ai droit à la bourse

1. Je vois sur la page si j'ai droit à la bourse.

Le montant de la bourse est écrit.

C'est l'aide que je recevrai à la prochaine année scolaire.



2. **Je reçois un e-mail** qui confirme la demande de bourse.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2024-2025

Barème d'attribution des bourses de lycée 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au DNB engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**